

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT TROIS Le 16 Mars à 19h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 09 mars 2023

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M DESBENOIT Bernard, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 39

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, M MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M DURANTIN Michel, Mme URBAIN Sandrine, M LE PAGE Clément (remplacé par M DESBENOIT Bernard), Mme TROUILLET Nelly, M CHENAUD Fabrice, Mme LARDET Anne Sophie.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme BOURNEZ Christine à M FAYOLLE Jean, M DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, Mme URBAIN Sandrine à M HERTZOG Etienne, Mme TROUILLET Nelly à M JARSAILLON Philippe, M CHENAUD Fabrice à Mme CALLSEN Marie-Christine

Election d'un secrétaire de séance : Mme GASDON Christine (Boyer)

N°2023/N°028

OBJET : VENTE DU LOGEMENT SITUE A BELMONT DE LA LOIRE

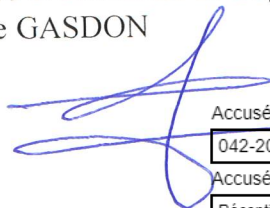
M. Marc LAPALLUS, vice-Président en charge de l'urbanisme et du patrimoine, présente aux conseillers communautaires l'offre reçue de la part de M. CHASSIGNOL Patrick concernant la vente de la maison située à Belmont de la Loire à un prix net vendeur de 100 000 euros. Conformément à l'article L2241-1 du CGCT la maison a été évaluée en octobre 2021 par le service des domaines à une valeur vénale de 116 000 €, cette évaluation a été prorogée en date du 16 février 2023. L'ensemble des diagnostics obligatoires a été effectué en novembre 2021 et ont été renouvelés (l'exposition au plomb et l'état des risques et pollution le 20 février 2023). Les diagnostics seront portés à la connaissance du futur acquéreur.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve la mise en vente de la maison située 170 route des Echarmeaux, à Belmont de la Loire pour un montant de 100 000 € nets (hors frais d'Agence à la charge de l'acquéreur), à M CHASSIGNOL Patrick,
- Dit que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur,
- Autorise M. le Président à faire les démarches nécessaires pour procéder à la vente
- Autorise M. le Président à signer tous les actes nécessaires à cette opération,
- Dit que la recette sera prévue au budget principal

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Boyer
Mme Christine GASDON

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230316-N2023-028-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

